

INTERREG NEXT ITALIE TUNISIE 2021-2027

Objectif Stratégique 2

Un espace de coopération plus vert, résilient et
à faibles émissions de carbone

Table thématique
9 Novembre 2021

vidéoconférence

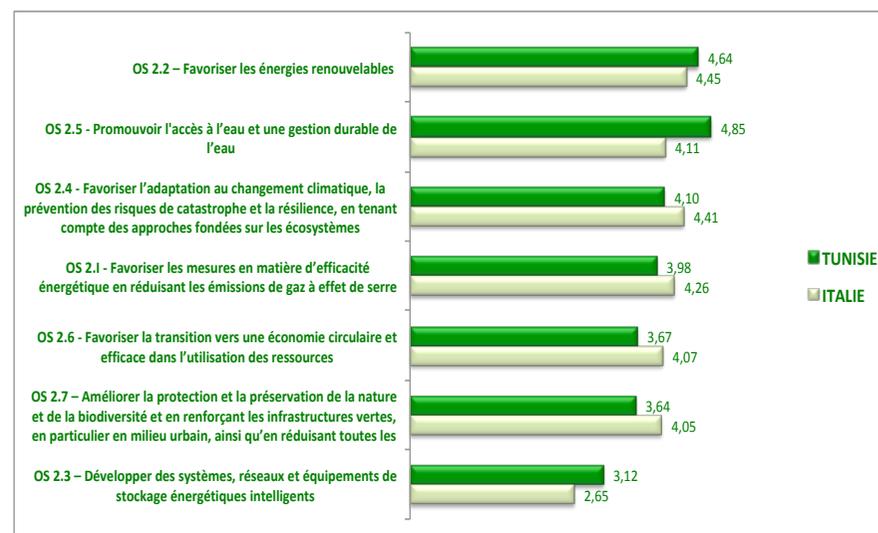
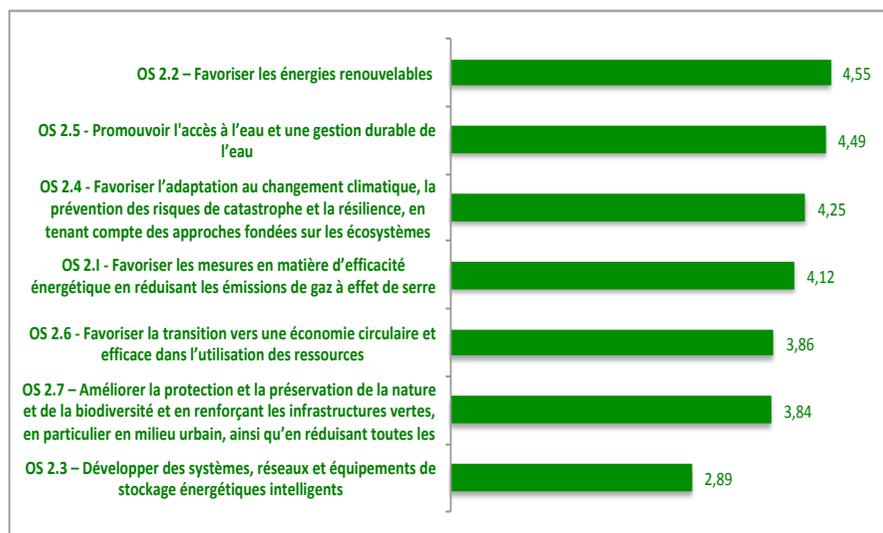


Programme cofinancé par
L'UNION EUROPEENNE



OS2 Un espace de coopération plus vert, résilient et à faibles émissions de carbone

Résultats de la consultation



Programme cofinancé par
l'UNION EUROPEENNE



OS2 Un espace de coopération plus vert, résilient et à faibles émissions de carbone

N° Projets financés dans le cadre des programmes passés



Rapport classement consultation et projets financés dans le cadre des programmes passés



Programme cofinancé par
L'UNION EUROPEENNE



OS 2.2 Promouvoir les énergies renouvelables conformément à la directive (UE) 2018/2001, y compris les critères de durabilité qui y sont énoncés

OS 2.2

Obstacles

- ✓ Une augmentation progressive de la demande
- ✓ Une importante dépendance aux importations d'énergie
- ✓ Forte dépendance à l'égard des combustibles fossiles
- ✓ Un faible développement des énergies alternatives

Potentiels

- ✓ La présence d'un certain nombre de facteurs favorisant le développement des énergies renouvelables : la mer, le bois, le soleil, le vent, l'eau, les déchets, etc.
- ✓ Exploitation du potentiel des ressources renouvelables pour démarrer la transition énergétique



Programme cofinancé par
L'UNION EUROPEENNE



OS 2.2 Promouvoir les énergies renouvelables

Typologie des interventions proposées	Actions indicatives
<i>a) Développement des énergies renouvelables</i>	<ul style="list-style-type: none">• Planification conjointe des infrastructures pour l'utilisation des sources d'énergie renouvelables avec la facilitation de l'échange de connaissances entre les régions• Actions conjointes pour accroître la sensibilisation, les capacités et encourager la participation active à la mise en place des modèles et plan d'actions pour le développement des communautés énergétiques, y compris par des actions pilotes
<i>b) Supporter l'intégration des sources d'énergies renouvelables</i>	<ul style="list-style-type: none">• Actions conjointes visant à améliorer l'intégration des sources d'énergie renouvelables durables dans les PME et dans différents secteurs (par exemple, dans le secteur du bâtiment et de la construction, l'industrie, l'agriculture, la sylviculture), aussi avec le recours de partenariat public privé• Actions conjointes pour la modélisation et la mise en place de projets pilotes d'installations de production d'énergie renouvelable liées au transfert de technologie, à l'utilisation des résultats de la recherche et à l'adaptation aux besoins et capacités locaux



Programme cofinancé par
L'UNION EUROPEENNE



OS 2.2 Promouvoir les énergies renouvelables

Secteurs d'intervention	Principaux groupes cibles
<ul style="list-style-type: none">• Agriculture et la pêche• Le tourisme• Secteurs productifs et manufacturiers (chaînes de valeur alimentaires, vêtements et textiles, construction, etc)• Efficacité énergétique au niveau des ménages/communautés (écoles, équipements publics, etc.)• La mobilité durable• Les bâtiments• La recherche, l'éducation et la formation	<ul style="list-style-type: none">• Les autorités nationales, régionales, locales• Les agences de développement régional• les fournisseurs d'énergie• les institutions et entreprises de gestion de l'énergie• Les organisations de soutien aux entreprises, y compris les chambres de commerce, les réseaux et les clusters, les parcs et réseaux d'entreprises et de sciences• Les universités et les centres de recherche• Les centres d'éducation et de formation• Les TPME• La société civile et le ONG• Le grand public/citoyens



Programme cofinancé par
L'UNION EUROPEENNE



OS 2.4 Favoriser l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques de catastrophe et la résilience, en tenant compte des approches fondées sur les écosystèmes

OS 2.4

Obstacles

- ✓ La vulnérabilité aux impacts du changement climatique (érosion côtière, incendies, phénomènes météorologiques extrêmes)
- ✓ L'absence sur les territoires d'actions structurées en matière d'adaptation aux changements climatiques aussi par la mise en place des synergies entre le secteur public et privé
- ✓ La forte pression anthropique sur les côtes et l'abandon progressif des zones internes et le conséquent abandon des territoires

Potentiels

- ✓ Une sensibilisation accrue des institutions, des parties prenantes et des citoyens aux problèmes du changement climatique



Programme cofinancé par
L'UNION EUROPEENNE



OS 2.4 Favoriser l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques de catastrophe et la résilience

Typologie des interventions proposées	Actions indicatives
<p><i>a) Sensibilisation et d'engagement, multi niveaux</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Actions visant à sensibiliser et informer les décideurs politiques sur les implications locales et régionales du changement climatique, afin de favoriser une meilleure compréhension et intégration des défis liés aux changements climatiques dans la conception et la mise en œuvre des politiques. • Actions visant à l'élaboration de stratégies et de solutions intégrées communes y compris par l'application de solutions fondées sur la nature pour le contraste aux risques des changements climatiques (instabilité hydrogéologique, glissement de terrain, inondation, l'érosion côtière, incendies, autres catastrophes naturelles). • Actions visant à échanger des connaissances et des bonnes pratiques pour réduire les vulnérabilités et renforcer les capacités d'adaptation des écosystèmes, aussi par l'engagement des citoyens, des organisations de la société civile et du secteur privé dans des initiatives pilotes.
<p><i>b) Développement d'outils de lutte/ minimisation des risques</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Actions visant à développer solutions et outils de gestion des risques (modèles climatiques, évaluations des risques, systèmes d'assurance, technologies adaptées, etc.) fondé sur la nature aussi par le développement ou le réaménagement des infrastructures vertes et bleues en tant que réponse aux effets négatifs du changement climatique • Actions visant à élaborer des solutions pour protéger les secteurs agricole, forestier et de la pêche par les effets des changements climatiques afin d'accroître leur résilience face, par exemple, aux sécheresses et aux invasions de parasites, à la prolifération des espèces envahissantes • Actions visant au développement des dispositifs de protection contre l'instabilité hydrogéologique, glissement de terrain, inondation, l'érosion côtière, incendies, autres catastrophes naturelles



OS 2.4 Favoriser l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques de catastrophe et la résilience

Secteurs d'intervention	Principaux groupes cibles
<ul style="list-style-type: none">• Agriculture et la pêche• Le tourisme• Secteurs productifs et manufacturiers (chaînes de valeur alimentaires, vêtements et textiles, construction, etc)• Efficacité énergétique au niveau des ménages/communautés (écoles, équipements publics, etc.)• La mobilité durable• Les bâtiments• La recherche, l'éducation et la formation	<ul style="list-style-type: none">• Les autorités nationales, régionales, locales• Les agences de développement régional• les fournisseurs d'énergie• les institutions et entreprises de gestion de l'énergie• Les organisations de soutien aux entreprises, y compris les chambres de commerce, les réseaux et les clusters, les parcs et réseaux d'entreprises et de sciences• Les universités et les centres de recherche• Les centres d'éducation et de formation• Les TPME• La société civile et le ONG• Le grand public/citoyens

OS 2.5 Favoriser l'accès à l'eau et une gestion durable de l'eau

OS 2.5

Obstacles

- ✓ Stress hydrique important
- ✓ Forte variation saisonnière et territoriale de l'approvisionnement en eau et insuffisance des zones de stockage

Potentiels

- ✓ Outils et mesures visant à améliorer la gestion de l'eau à travers l'utilisation des nouvelles technologies



Programme cofinancé par
L'UNION EUROPEENNE



OS 2.5 Favoriser l'accès à l'eau et une gestion durable de l'eau

Typologie des interventions proposées	Actions indicatives
<i>a) Gestion durable de l'eau</i>	<ul style="list-style-type: none">• Actions de promotion des stratégies, plans d'actions et adoption des solutions innovantes en matière d'exploitation et de réductions des pertes, en garantissant une utilisation équilibrée de l'eau et en tenant compte des effets du changement climatique sur la demande future en eau• Actions conjointes pour développer et tester des méthodologies harmonisés et communs pour une surveillance et une modélisation plus efficaces afin de garantir la disponibilité des mesures de gestion améliorées afin d'atténuer la pollution de l'eau ou de rétablir la bonne qualité de l'eau, avec une attention particulier à la pollution et au traitement des eaux usées.
<i>b) Développement des solutions et systèmes innovants à faible impact environnemental</i>	<ul style="list-style-type: none">• Interventions pilotes pour le développement, la démonstration et la mise en œuvre des systèmes à faible impact environnemental et énergétique, expérimentation de technologies et pratiques verte d'économie d'eau• Interventions pilotes pour l'épuration, en particulier dans les agglomérations urbaines et dans les zones sensibles, en promouvant le traitement le plus avancé, en combinaison avec la réutilisation synergique de l'eau

Coopération transfrontalière
LIETUNISIE

OS 2.5 Favoriser l'accès à l'eau et une gestion durable de l'eau

Typologie des interventions proposées	Actions indicatives
<p><i>c) Sensibilisation et engagement, renforcement des capacités, constructions de cadres règlementaires communes pour la gestion intégrée et durables des ressources en eau</i></p>	<ul style="list-style-type: none">• Actions visant à accroître la sensibilisation, les capacités, l'échange des bonnes pratiques et à encourager la participation active des citoyens, des organisations de la société civile et du secteur privé aux activités concernant la gestion et la protection des ressources en eau, des écosystèmes d'eau douce et d'eau salée, ainsi que des eaux de consommation• Actions d'intégration et adaptation dans les cadres réglementaires des plans communes pour la définition des standards et des mesures en matière de gestion et de protection des ressources en eau, des écosystèmes d'eau douce et d'eau salée, ainsi que des eaux de consommation, en tenant compte des effets du changement climatique



Programme cofinancé par
L'UNION EUROPEENNE



OS 2.5 Favoriser l'accès à l'eau et une gestion durable de l'eau

Secteurs d'intervention	Principaux groupes cibles
<ul style="list-style-type: none">• L'agriculture, les forêts et la pêche ;• le tourisme;• Secteurs productifs et manufacturiers• Planification urbaine et architecture urbaines, gestion des installations ;• Utilisation rationnelle de l'eau au niveau des ménages/communautés (écoles, équipements publics, etc.) ;• Services publics ;• Recherche, éducation et formation ;• Protection et conservation de la biodiversité et des écosystèmes	<ul style="list-style-type: none">• Les autorités nationales, régionales, locales,• Les agences de développement régional• Les responsables politiques et les décideurs,• Les entreprises publiques ou privées (ayant un caractère public ou non) qui s'occupent de la gestion environnementale et énergétique des communes et des municipalités (comme les déchets et l'eau, le chauffage, la protection de l'air), ainsi que des ports• Les organisations de soutien aux entreprises, y compris les chambres de commerce, les réseaux et les clusters, les parcs et réseaux d'entreprises et de sciences• Les universités et les centres de recherche• Les centres d'éducation et de formation• Les TPME• La société civile et le ONG• Le grand public/citoyens

OS 2.7 Améliorer la protection et la préservation de la nature et de la biodiversité et renforcer les infrastructures vertes, en particulier en milieu urbain, et réduire toutes les formes de pollution

OS 2.7

Obstacles

- ✓ La présence d'écosystèmes fragiles soumis à la pression anthropique et climatique

Potentiels

- ✓ La présence d'un large panorama d'écosystèmes et la présence de nombreuses espèces animales et végétales
- ✓ La mer entre la Sicile, Malte et la Tunisie renferme de presque toutes les espèces marines protégées de la Méditerranée, pélagiques et benthiques et abrite une faune et une flore d'une richesse exceptionnelle
- ✓ La présence d'un réseau de parcs nationaux et d'aires marines protégés



Programme cofinancé par
L'UNION EUROPEENNE



OS 2.7 Améliorer la protection et la préservation de la nature et de la biodiversité et renforcer les infrastructures vertes

Typologie des interventions proposées	Actions indicatives
<p><i>a) Améliorer, restaurer et gérer les écosystèmes terrestres et marins</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Actions visant à l'élaboration de stratégies et de solutions intégrées communes pour améliorer, restaurer et gérer les écosystèmes terrestres et marins, y compris les espaces verts urbains • Actions visant à la gestion intégrée des parcs et de zones marines protégés, à la valorisation économique du patrimoine naturel et environnemental, aussi par la mise en place de projets pilotes, des modèles de gestions et solutions techniques innovantes • Actions visant à l'échange d'informations, le renforcement des capacités et des compétences des acteurs en matière de gouvernance participative pour améliorer la gestion intégrée et durables des ressources naturelles.
<p><i>b) Développement des solutions et systèmes sur l'utilisation durable des ressources naturelle et la réduction de la pollution</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Actions visant à partager les bonnes pratiques, développer solutions et outils innovants, pour renforcer les pratiques de gestion environnementale durable (par exemple, pour l'agriculture, la pêche, les forêts, les chaînes alimentaires durables) • Actions visant aux développement des projets pilotes sur la gestion intégrée de l'environnement et l'utilisation durable des ressources naturelles aussi par les développements d'infrastructures vertes et bleues et l'adoption des solutions basés sur la nature (NBS) en milieux urbains, ruraux, périurbains et leurs interconnexions • Actions visant à la conservation, la protection et la valorisation des ressources biologiques, et la conservation des espèces • Actions visant à la réduction de la pollution environnementale (en particulier pollution marine et maritime) aussi par le développement des modèles et d'initiatives des réductions des rejets polluants et de valorisations et de recyclages des déchets



Programme cofinancé par
L'UNION EUROPEENNE



OS 2.7 Améliorer la protection et la préservation de la nature et de la biodiversité et renforcer les infrastructures vertes

Secteurs d'intervention	Principaux groupes cibles
<ul style="list-style-type: none">• Agriculture, forêts et pêche ;• Le tourisme• Agences pour la protection et la conservation de la biodiversité et des écosystèmes• Urbanisme et architecture• TPME• Services publics• Recherche, éducation et formation;• Fournisseurs d'infrastructures vertes et d'approches basées sur les écosystèmes.• Organisations de la société civile (y compris les ONG environnementales)	<ul style="list-style-type: none">• Les agences de développement régional• Les responsables politiques et les décideurs,• Organisations/agences de gestion de l'environnement• Organisations/organismes de gestion des zones protégées• Les universités et les centres de recherche• Les centres d'éducation et de formation• les opérateurs d'infrastructures• Les TPME• Les agences de protection civile• Agences pour la protection et la conservation de la biodiversité et des écosystèmes• La société civile et le ONG• Le grand public/citoyens• Le grand public/citoyens

PROGRAMME IEV DE COOPERATION TRANSFRONTALIERE ITALIE - TUNISIE 2014-2020

Secrétariat Technique Conjoint

Programme Italie-Tunisie 2014-2020

www.italietunisie.eu



[@Programme.ItalieTunisie](https://www.facebook.com/Programme.ItalieTunisie)



[@ItalieTunisie](https://twitter.com/ItalieTunisie)



Programme cofinancé par
L'UNION EUROPEENNE

